

FAS SIA Centre d'études pour la rationalisation du bâtiment : urbanisme

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **34 (1962)**

Heft 2: **Aménagement du territoire**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-125266>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«Conservation et remise en état du patrimoine immobilier», par M. Garrett B. Ratcliff, de l'Administration de rénovation urbaine (Housing and Home Finance Agency). Enfin, un rapport provisoire du secrétariat, intitulé: «Questions ayant trait à la politique de rénovation urbaine», traitait de:

La nature de la portée de la rénovation urbaine (ampleur et diversité des besoins, de la suppression des taudis à la rénovation urbaine, les éléments constitutifs de la rénovation urbaine).

La législation applicable et les pouvoirs des autorités (acquisition et restrictions apportées à l'utilisation des terrains).

Les méthodes de détermination globale des besoins de rénovation urbaine et le classement qualificatif des zones urbaines (techniques utilisées pour l'évaluation des besoins et des zones urbaines).

Les problèmes de planification (réaménagement, plans d'urbanisme).

Les questions de financement et d'organisation (réaménagement, restauration et conservation, relogement et rétablissement).

Les méthodes de mise en œuvre et modalités d'exécution des projets (enquêtes, élaboration des plans, exécution des opérations, participation des habitants).

Les conclusions sur les méthodes les plus efficaces et recommandations sur la suite à donner aux discussions. Au cours des nombreuses et intéressantes interventions, le représentant de l'UIA a eu l'occasion de faire un exposé sur les activités de l'union et de rappeler, bien que les aspects purement techniques ou professionnels d'architecture ou d'urbanisme n'entraient pas dans le cadre de ce cycle d'études, que ces aspects lui étaient en quelque sorte sous-jacents et que la participation du technicien - architecte, urbaniste - est indispensable dès le début de l'opération, puisque tôt ou tard son aboutissement devra être traduit en termes d'architecture ou d'urbanisme. En outre, il a cité brièvement quelques contributions de l'UIA en rapport avec le sujet, notamment le «Rapport du V^e congrès de l'UIA, à Moscou, en 1958», dont il a donné un extrait des réponses des pays européens aux questions posées dans la première partie de l'enquête, au sujet des aspects fonctionnels et esthétiques du plan, dans le cas particulier des villes sinistrées et du «remodelage» des villes existantes.

Le cycle d'études a convenu de présenter au Comité de l'Habitat les suggestions suivantes:

- a) Une analyse pourrait être faite des aspects économiques généraux de la rénovation urbaine, à partir de plusieurs cas concrets de réaménagement, de restauration et de conservation, en considérant le rapport coût/avantages.
- b) Echange d'informations et de connaissances pratiques, puis enquêtes sur les questions suivantes:
 - I. critères applicables lorsqu'il s'agit de décider de l'opportunité des travaux de conservation, de restauration et de réaménagement et méthodes d'évaluation des bâtiments et des alentours;
 - II. méthodes d'évaluation des besoins nationaux en matière de rénovation urbaine;
 - III. méthodes et techniques adoptées pour le relogement des habitants des immeubles résidentiels dans les zones devant faire l'objet de travaux de rénovation urbaine, ainsi que pour la réinstallation des entreprises industrielles et commerciales;
 - IV. problèmes particuliers de rénovation urbaine dans les pays faiblement industrialisés, et par exemple la question des logements temporaires.

c) Examen des principes de la construction et de la reconstruction des villes, des problèmes qui se posent dans leurs secteurs centraux et des questions de circulation, ces dernières en coopération avec les organismes internationaux dont l'action s'exerce dans ce domaine.

d) Echanges systématiques et réguliers, bilatéraux et multilatéraux de visites d'experts en matière de rénovation urbaine.

Enfin, un rapport sera établi et publié par le secrétariat, comportant notamment:

- a) Brève introduction sur l'origine et l'historique de ce projet.
- b) Conclusions générales concernant les politiques gouvernementales en matière de rénovation urbaine.
- c) Rapport succinct du secrétariat amendé à la lumière des débats du Cycle d'études ainsi que des observations écrites reçues par la suite.
- d) Glossaire des termes, avec indication du sens où ils sont employés dans le rapport et dans le cadre des discussions du Cycle d'études.

Concours international pour la construction d'une exposition européenne de la construction

Un concours international ayant pour objet l'établissement du projet d'une Exposition permanente européenne de la construction s'ouvre au début de février 1962.

Ce concours, public, anonyme, à un degré, est ouvert à tous les architectes domiciliés en Europe et qualifiés pour y exercer la profession.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1^{er} mars 1962.

Le dépôt des projets est fixé au 31 mai et le Jury se réunira en juin 1962.

Prix d'inscription: 50 NF.

Une exposition aura lieu aussitôt après le jugement du Jury.

MM. Egon Eierman, Pierre Vago, Vittoriano Vigano, architectes, et M. G. F. Huber, ingénieur, constituent le Jury.

Le lauréat sera chargé de l'établissement des plans définitifs et de la direction des travaux.

75 000 NF sont mis à la disposition du Jury pour primer cinq à sept autres projets.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'organisateur, Centre d'information européen de la construction (CIEC), 34-42, boulevard de Grenelle, Paris XV^e.

FAS SIA Centre d'études pour la rationalisation du bâtiment Urbanisme

Des normes pour la représentation graphique des plans d'urbanisme ont été publiées dans le Catalogue suisse de la construction 1961/1962 (p. 1837-1848). Les symboles et trames pour la représentation unitaire des plans de villes, régions et pays, qui y sont publiés, ont été établis et acceptés par l'Union internationale des architectes (UIA). A l'heure actuelle des tirages à part de ces normes ne sont cependant pas encore livrables.